



Un mois après son arrivée au pouvoir, le [Front Populaire](#) généralise les congés payés en France. La loi est votée à l'unanimité par les députés le 11 juin 1936 et promulguée le 20 juin 1936. Elle prescrit un minimum de deux semaines de congés par an pour tous les salariés français liés à leur employeur par un contrat de travail.

Lundi 20 juin 2016

Salade alsacienne 😊

Sauté de dinde provençale 😊 riz bio pilaf

Dessert lacté/Biscuit

Mardi 21 juin 2016

Salade de pâtes bio (jambon/tomates/olives) 😊

Poisson pané/citron

Poisson sauce poireaux 😊

Carottes persillées 😊

Prunes

Mercredi 22 juin 2016

Betteraves mayonnaise

Gratin de blé bio au thon 😊

Cerises

Jeudi 23 juin 2016

Melon

Pommes de terre comtoise /salade verte 😊

Glace

Vendredi 24 juin 2016

Salade de tomates 😊

Bouchée garnie forestière 😊

Haricots verts persillés 😊

Crème dessert/biscuit

Tous les pains du restaurant scolaire (nature, épeautre, complet, céréales) sont certifiés
Agriculture Biologique



(*Le fromage servi à la coupe provient de la fromagerie d'Arinthod Chisseria)

Sous réserve d'approvisionnement

Bon Appétit !

Le Gestionnaire,
J.-C. VALLEE

Le Chef de cuisine,
F.COLIN

La Principale,
C.BRIDE